



l'agenda 2007

MERCREDI 12 septembre	Club "Développement durable" : les démarches environnementales
JEUDI 13 septembre	Groupe de travail "Patrimoine et Développement" : les appels d'offres infructueux
LUNDI 24 septembre matin	Réunion d'information "1% logement"
LUNDI 24 septembre après-midi	Club "Communication"
MARDI 25 septembre	Club des moins de 2 000 logements : gestion locative et politiques d'attribution
MERCREDI 26 septembre	Réunion "Délégation des aides à la pierre" avec le Conseil Général et les services du FSL - Bas-Rhin
JEUDI 27 septembre	Groupe de travail "Qualité de service" : l'enquête de satisfaction 2007-08
 VENDREDI 28 septembre	Réunion "Conventionnement global"
MARDI 2 octobre	Réunion d'information sur le logement social avec les services sociaux du Conseil Général et de la Préfecture - Haut-Rhin
MERCREDI 3 octobre	Journée régionale "Accession sociale à la propriété"
JEUDI 4 octobre	Journée régionale "Communication de crise"
 VENDREDI 5 octobre	Réunion CAMSA et Bailleurs: le "Plan Climat Territorial"
LUNDI 8 octobre	Réunion d'information sur l'enquête "Occupation du Parc Locatif Social"
MARDI 9 octobre	Club "Renouvellement urbain" : la conduite de projet
MARDI 16 octobre	Comité paritaire régional – FILLS
 VENDREDI 26 octobre	Conseil d'Administration de l'areal
MARDI 13 novembre	Groupe de travail "Formations"
MARDI 20 novembre	Réunion d'information : libéralisation des marchés de l'énergie
JEUDI 22 novembre	Club "Finance"
MERCREDI 28 novembre	Journée régionale "Handicap et Vieillesse"
MARDI 11 décembre	Groupe de réflexion "Politiques sociales" : les conséquences de la loi DALO (commission de médiation)
JEUDI 13 décembre	Conseil d'Administration de l'areal

chiffres-clés

"Le logement et l'opinion en France"

*Les résultats du sondage CSA/USH**

Le logement constitue la **3^{ème} préoccupation** des français, après l'emploi et la sécurité.

85% des français estiment que les responsables politiques **nationaux** ne s'occupent pas suffisamment des problèmes de logement. Cette insatisfaction est moindre envers l'action publique **locale (51%)**.

66% des sondés estiment que leur commune ne compte **pas assez de logements sociaux**.

64% des parents pensent que leurs enfants auront un jour besoin d'un logement social ; 38% des français estiment pouvoir eux-mêmes avoir besoin d'un logement social.

Pour **59%** des sondés, le logement social c'est une possibilité de se loger à un **prix accessible**.

42% estiment que les logements sociaux devraient être attribués à de larges catégories sociales contre 30% qui considèrent que ces logements doivent être destinés aux personnes à revenus modestes et 24% qui souhaitent réserver le logement social aux plus démunis.

L'accession sociale : le plébiscite des français. **85%** des sondés apprécient l'accession sociale à la propriété, qui permet à des ménages modestes de se loger.

**Sondage réalisé en novembre 2006 sur un échantillon national de 1 264 personnes de 18 ans ou plus.*



actualités régionales

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'areal



statuant sur l'exercice 2006 s'est déroulée le vendredi 1^{er} juin 2007, au Centre de Formation du Bischenberg (*Bischoffsheim*), en présence de nombreux Présidents et Directeurs d'organismes alsaciens. La séance, présidée par le Président André KLEIN-MOSSER a débuté par la présentation de son rapport moral, suivie du rapport d'activité par le

Directeur Alain RAMDANI, des rapports financiers 2006 par la trésorière Gabrielle KOCH et le Commissaire aux Comptes Philippe STEINER, et enfin de la présentation du plan d'action et du budget 2007.

Ce rendez-vous a aussi été l'occasion de renouveler le Conseil d'Administration, dont le rôle est de préparer les orientations de travail de notre association ; et de constituer un Bureau dont les missions sont, entre autres, d'élaborer un point de vue commun sur les thèmes d'actualité.



L'assemblée des territoires

est le lieu d'échange, de débat et de décision entre les représentants des Associations Régionales. A ce titre, elle traite des évolutions des politiques locales de l'habitat et de la ville, de la décentralisation et, de manière générale, de toutes les questions relatives à l'action inter-organismes dans les territoires qui concernent l'activité des Associations Régionales. L'assemblée des territoires constitue le conseil fédéral de la FNAR (Fédération Nationale des Associations Régionales).

C'est une instance permettant de faire entendre notre position collective et nos attentes vis-à-vis de la FNAR.

Messieurs André **KLEIN-MOSSER** et Michel **THOMAS** sont les représentants titulaires de l'areal au sein de cette instance. Leurs suppléants sont Mrs Pascal **JACQUIN** et Jean-Pierre **JORDAN** ■ ■

Le Conseil d'administration de l'areal est ainsi composé :

OPUS 67

représenté par M. André **KLEIN-MOSSER** – Président

CUS HABITAT

représenté par M. Michel **DEBEAUX** – Vice-Président

LA COLMARIENNE DU LOGEMENT

représenté par M. Jean-Pierre **JORDAN** – Vice-Président

HABITAT DE L'ILL

représenté par Mme Gabrielle **KOCH** – Trésorière

HFA – GROUPE DOMIAL

représenté par M. Michel **THOMAS** – Secrétaire

CREDIT IMMOBILIER D'ALSACE

représenté par M. Jean-Paul **DIRINGER** – Membre

NOUVEAU LOGIS DE L'EST

représenté par M. Jean-Philippe **MAURER** – Membre

MULHOUSE HABITAT

représenté par M. Denis **RAMBAUD** – Membre

COLMAR HABITAT

représenté par M. Pierre **MARSCHALL** – Membre

HABITATS DE HAUTE-ALSACE

représenté par M. Bernard **OTTER** – Membre

NOUVEAU LOGIS DE L'EST

représenté par M. Pascal **JACQUIN** – Membre invité

COLMAR HABITAT

représenté par M. André **BIANCHI** – Membre invité

MULHOUSE HABITAT

représenté par M. Jean-Paul **BLERY** – Membre invité

OPUS 67

représenté par M. Joël **FABERT** – Membre invité

CREDIT IMMOBILIER D'ALSACE

représenté par M. Jean-Luc **LIPS** – Membre invité

HABITATION MODERNE

représenté par M. Bernard **MATTER** – Membre invité

L'AGO a été suivie d'une conférence animée par Sophie LEBRETON - Consultante du Cabinet RE-SOURCES- sur les enjeux du développement durable pour les organismes HLM ■ ■



Le bureau de l'areal, constitué ainsi, se réunit une fois par mois :

OPUS 67

M. André **KLEIN-MOSSER**, Président

CUS HABITAT

M. Michel **DEBEAUX**

LA COLMARIENNE DU LOGEMENT

M. Jean-Pierre **JORDAN**

HFA – GROUPE DOMIAL

M. Michel **THOMAS**

HABITAT DE L'ILL

Mme Gabrielle **KOCH**

NOUVEAU LOGIS DE L'EST

M. Pascal **JACQUIN**

HABITATION MODERNE

M. Bernard **MATTER** – Membre invité



FONDS D'INTERVENTION POUR LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (FILLS)

Afin de faciliter les nécessaires évolutions des organismes de logement social, le FILLS soutient les **actions de progrès professionnel**, tant pour le développement de leurs activités que pour la modernisation de leurs structures.

actions subventionnables :

Sa vocation première est d'aider les **investissements en matière grise sous forme de conseil par un cabinet extérieur**.

Les priorités d'actions pour 2007 :

- stratégie patrimoniale et conventionnement global
- rénovation urbaine et développement de la production locative
- qualité de service et enquêtes de satisfaction
- politiques sociales
- développement durable

quatre conditions exigées pour la recevabilité du dossier :

- avoir du patrimoine locatif
- avoir élaboré un plan stratégique de patrimoine ou justifier d'un plan en cours d'élaboration
- être à jour des cotisations auprès de la CGLLS
- le FILLS ne prend pas en compte des opérations déjà engagées

les taux et plafonds de subvention :

- Taux normal de subvention: 40 %, pouvant être majoré à 50 % ou réduit à 20 % en fonction des projets
- Plafonds de subvention fixés à 50 000 € pour une action mono-organisme, pouvant atteindre 120 000 € pour une action menée en inter-organismes.

➤ Prochain COMITE PARITAIRE REGIONAL : mardi 16 octobre 2007

Merci de transmettre vos projets à l'areal pour le lundi 24 septembre au plus tard ■ ■

Contact areal: Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33

HANDICAP & VIEILLISSEMENT

Une journée d'information et d'échanges consacrée aux thèmes du Handicap et du Vieillessement a été organisée le 20 juin dernier par l'areal. Cette réunion a associé informations d'ordre général (dispositifs institutionnels issus de la loi Handicap et impacts engendrés sur l'habitat, réglementation des logements-foyers,...) et présentation de politiques et d'opérations locales (présentation de la politique des 2 départements en faveur du logement des personnes âgées et/ou handicapées, présentation par Mulhouse Habitat de sa procédure en faveur de l'adaptation des logements pour les personnes âgées).

Les documents présentés lors de cette journée sont téléchargeables sur notre site Internet www.areal-habitat.org (rubrique *adhérents* puis *cyberdocs*).

Etant donné le succès de cette réunion et la volonté des organismes de poursuivre les échanges sur ce sujet, une seconde réunion sera organisée le **mercredi 28 novembre** ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

➤ Une réunion d'information et d'échanges, organisée le **mercredi 3 octobre**, sera consacrée aux différentes formes d'accession et à la vente Hlm ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

CONTRIBUTION au FSL

Les bailleurs sociaux abondent le Fonds de Solidarité pour le Logement, depuis sa constitution, à hauteur de 1,60 €/logement pour le Bas-Rhin et 1,52 €/logement pour le Haut-Rhin.

Les dépenses du FSL ont connu une forte croissance ces dernières années.

Saisie par les services du FSL des deux départements, l'areal a négocié avec eux, sur le montant de la contribution des bailleurs sociaux à ce Fonds pour 2007 ainsi que sur ses modalités d'évolution.

En 2007, cette contribution devrait s'élever à **2,10 €/logement** dans le **Bas-Rhin** et à **2,00 €** dans le **Haut-Rhin** ■ ■

Contact areal: Betty ULLMANN et Guillaume LUTZ

ENQUETE "Occupation du Parc Locatif Social" (OPS)

"Presque deux tiers des ménages du parc locatif social enquêtés ont des ressources inférieures à 60% du plafond hlm, et plus de 90% des ménages ont un revenu ne dépassant pas les 100% du plafond hlm".

Voici quelques chiffres-clés issus de l'analyse de l'enquête "OPS" réalisée par la DRE Alsace.

➤ Une réunion de présentation des résultats est organisée par l'areal le **lundi 8 octobre** ■ ■

Contact areal :

Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33

DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO)

La réunion du 3 mai dernier, consacrée à la loi DALO (*en présence de Juliette FURET et Florence SLOVE - USH*), a rencontré un vif succès.

Plusieurs pistes de travail ont été présentées, et notamment la nécessaire harmonisation de la position des bailleurs dans la Commission de médiation. Pour entamer ses travaux à l'échelle régionale, nous organisons une réunion de travail en présence de Juliette FURET le **mardi 11 décembre** ■ ■

Contact areal :

Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33



QUALITE DE SERVICE

Une deuxième vague d'enquête de satisfaction pour aller encore plus loin

En 2004-05, des enquêtes de satisfaction ont été menées par la plupart des bailleurs sociaux alsaciens. **La conduite de l'enquête 2007-08 est une prochaine étape pour laquelle l'areal vous propose son soutien.**

L'areal propose d'être maître d'ouvrage de **l'enquête collective** et de constituer un comité de pilotage avec les bailleurs volontaires. Globalement, une démarche inter-bailleurs permet d'obtenir des résultats représentatifs et fiables, de limiter les coûts et de simplifier la consolidation régionale, mais aussi d'œuvrer à une réflexion collective sur les actions à conduire à partir des résultats constatés. Lors de la réunion d'information du 12 juin dernier, huit organismes ont affiché leur volonté de participer à une démarche commune.

Pour les organismes décidant de conduire cette enquête **individuellement**, ils sont **invités à intégrer un tronc commun national de 13 questions** à leur questionnaire d'enquête, et de transmettre leurs résultats à l'areal afin de permettre une consolidation régionale fiable. **L'areal met à votre disposition un guide technique d'aide à l'élaboration de l'enquête.**

Nous vous invitons à consulter le courrier explicatif de la démarche transmis par l'areal aux organismes par courriel du 05 juillet 2007.

Les organismes dont la première enquête de satisfaction a été effectuée depuis moins de 3 ans peuvent, à titre **dérogatoire**, mener une nouvelle enquête de satisfaction et solliciter **l'aide du FILLS** ■ ■

Calendrier prévisionnel de la démarche

27 septembre 2007	Réunion de travail
Octobre 2007	Analyse des offres Choix du prestataire
Janvier 2008	Réalisation de l'enquête
Mars 2008	Synthèse régionale, débat
Juin 2008	Synthèse nationale
Septembre 2008	Rapport au Congrès

➤ Une réunion de travail est organisée le **jeudi 27 septembre** ; elle portera sur la validation du questionnaire d'enquête régional et du cahier des charges, en vue du lancement de l'appel d'offres ■ ■

Contact areal :
Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33

PLAN DE COHESION SOCIALE – BILAN D'ETAPE

La loi du 05 mars 2007 instituant le droit opposable au logement a accru les objectifs de réalisation du plan de cohésion sociale sur les années 2005-2009 dans le parc public.

Les **objectifs 2007** pour la production de logements sociaux en Alsace **-abondés par la loi DALO-** sont les suivants :

AVANT DALO			APRES DALO				
PLUS et PLAI	PLS	Total	PLUS	PLAI	Sous Total PLUS et PLAI	PLS	TOTAL
1 930	700	2 630	1 642	517	2 159	700	2 859
<i>La dotation complémentaire est de 3 093 336 €</i>							

Source : DRE - mai 2007

VOLET LOGEMENT DU PLAN DE COHESION SOCIALE – ANNEE 2007

Avancement des objectifs de production de logements locatifs sociaux en Alsace

	CUS	CG 67	CAMSA	CG 68	Alsace
Objectifs 2007 logement social					
PLUS-PLAI	475	610	195	650	1 930
PLS	250	190	60	200	700
Total	725	800	255	850	2 630
Nombre de logements financés					
PLUS-PLAI-Palulos communales	43	24	39	44	150
PLS (y compris foncière)	1	4	19	16	40
Total	44	28	58	60	190
Taux d'avancement par rapport aux objectifs (hors PLS Foncière)					
PLUS-PLAI	9%	4%	20%	7%	8%
PLUS hors foncière	0%	2%	32%	8%	6%
Total	6%	4%	23%	7%	7%

Source : DRE - 31 mai 2007

GRILLE DE VETUSTE

Les référents du groupe de travail "grille de vétusté" de l'areal et les associations de locataires (CLCV, CNL, CSF) se sont rencontrés le 26 avril dernier.

Les deux parties se sont entendues sur l'ensemble des chapitres, mis à part sur la pertinence, selon les associations de locataires, d'une valeur résiduelle.

Suite à la réunion, les échanges entre l'areal et ses membres ont donné lieu -d'un commun accord- à la **suppression de la valeur résiduelle.**

L'areal a consulté les associations de locataires par l'envoi du projet actualisé du protocole d'accord. A ce jour, 2 associations nous ont d'ores-et-déjà fait part de leur accord.

➤ La signature d'un **protocole d'accord**, entre les organismes de logement social volontaires et les associations de locataires, est prévue avant la fin de l'année ■ ■

Contact areal :
Betty ULLMANN – 03 88 10 54 33



LES CLUBS PROFESSIONNELS

• Le Club **Développement durable**

La réunion du 4 juin dernier consacrée aux énergies renouvelables a suscité de nombreux échanges entre les bailleurs.

Michel DEBEAUX -Directeur Général de Cus Habitat- a présenté, en introduction de cette journée, la politique de l'organisme dans le domaine des énergies renouvelables : les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre ainsi que la méthode à suivre.



Après une présentation générale par l'USH des énergies renouvelables pouvant être utilisées dans le domaine du logement social, et en particulier de l'énergie solaire ainsi que du bois-énergie, un point d'actualité a été exposé sur le Diagnostic de Performance Energétique location, entré en vigueur le 1^{er} juillet dernier.

Cette rencontre s'est poursuivie par la présentation de deux opérations emblématiques des organismes Cus Habitat et Habitation Moderne en faveur des énergies renouvelables.

Il s'agissait respectivement des opérations Kirchfeld et Rivage, toutes deux situées sur la commune d'Ostwald. Un ingénieur du bureau d'études TECSOL a répondu aux interrogations techniques des organismes sur la mise en place d'installations solaires.

La journée s'est achevée par une visite guidée des 2 sites.

➤ La prochaine réunion du Club se déroulera le **mercredi 12 septembre** et portera sur les **démarches environnementales** ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

• Le Club **Renouvellement urbain**



Pour sa seconde réunion, qui s'est déroulée le 10 mai dernier à Vandoeuvre, le Club s'est penché sur la thématique de la résidentialisation. Pascale KORN (USH) a fait une présentation de ce qu'est la résidentialisation, en illustrant ses propos d'exemples concrets issus de la pratique des organismes.

Jean-Yves COLOMBO (Batigère Nancy) a ensuite présenté l'opération de résidentialisation du quartier de l'Etoile à Vandoeuvre -démarrée il y a 5 ans- les objectifs affichés ainsi que les premiers résultats recensés.

Cette journée d'échanges s'est achevée par la visite guidée des sites résidentialisés du quartier de l'Etoile, par Monsieur COLOMBO et Evelyne ANCELLE, paysagiste au bureau d'études "Thierry Weill Paysage".



➤ La prochaine réunion d'échanges du Club aura lieu le **mardi 9 octobre** et portera sur la **conduite de projet** ■ ■

Contact areal : Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

• Le Club **Finance**

A l'occasion de sa création, le Club Finance de l'areal a réuni le 4 juillet dernier plus d'une dizaine d'organismes. Après une présentation, par la Caisse des Dépôts, de l'actualité des financements et de la situation financière des bailleurs sociaux, cette rencontre a permis aux organismes de débattre sur l'organisation de leur suivi financier et comptable ■ ■

Contact areal :

Guillaume LUTZ - 03 88 10 54 32

• Le Club **des moins de 2 000 logements**

La prochaine rencontre des organismes ayant un patrimoine de moins de 2 000 logements sera consacrée aux échanges de pratiques en matière de **politiques de gestion locative et d'attribution**.

Juliette Furet (référénte Politiques sociales - USH) participera à cette rencontre ■ ■

➤ **Mardi 25 septembre** (après-midi)

Contact areal :

Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

• Le Club **Qualité de service**

Les travaux engagés dans le cadre du cycle d'approfondissement "traitement de la demande" se poursuivront en parallèle de l'enquête de satisfaction ■ ■

Contact areal :

Betty ULLMANN - 03 88 10 54 33

• Le Club **Ressources Humaines**

Ce club est composé des Responsables Ressources Humaines des différents organismes adhérents de l'areal.

Les thématiques abordées lors des rencontres porteront sur des sujets spécifiques aux ressources humaines (nouveaux dispositifs des heures supplémentaires, aide à la transformation d'OPHLM et d'OPAC en OPH...). Des intervenants extérieurs animeront ces réunions dont la fréquence sera dépendante de l'actualité et des besoins exprimés par les organismes.

➤ Vous pouvez, dès à présent, nous faire part de vos souhaits pour une première rencontre ■ ■

Contact areal :

Christiane RUGRAFF - 03 88 10 54 30

FORMATIONS INTER-ORGANISMES ORGANISEES EN REGION ALSACE

Le groupe "Formations" s'est réuni le 19 juin 2007 à Colmar pour définir le programme du 2^e semestre 2007.

Six formations, dispensées par l'afpols, sont proposées aux organismes adhérents de l'areal :

Représentation du bailleur devant les tribunaux :

03, 04 et 05 octobre 2007 – Clôture inscriptions : 12 septembre 2007

Le cadre juridique de la vente HLM :

18 et 19 octobre 2007 – Clôture inscriptions : 27 septembre 2007

Gestion patrimoniale durable et HQE :

05, 06, 27, 28 novembre 2007 – Clôture inscriptions : 15 octobre 2007

Montage d'une opération de logements locatifs neufs :

28, 29 et 30 novembre 2007 – Clôture inscriptions : 07 novembre 2007

Connaissance du milieu professionnel –

Accueil des nouveaux salariés :

30 novembre 2007 – Clôture inscriptions : 15 novembre 2007

Préparer et suivre le chantier :

12, 13 et 14 décembre 2007 – Clôture inscriptions : 21 novembre 2007

Les fiches pédagogiques de ces formations sont consultables sur notre site internet :

www.areal-habitat.org / espace : adhérents / rubrique : calendrier

Les lieux et les horaires vous seront communiqués avant le début de chaque stage.

Nous vous rappelons que les inscriptions seront **définitivement closes** à la date indiquée. En effet, les délais sont calculés afin de pouvoir organiser au mieux ces formations - impression des documents pédagogiques, réservations diverses...- et de satisfaire ainsi les participants.

Toujours dans une même optique de satisfaction, nous avons établi une fiche d'évaluation (complémentaire des évaluations remises par les formateurs), à compléter par les responsables des ressources humaines à l'issue de chaque stage. Cette fiche nous permettra de juger si la qualité des prestations (techniques et pédagogiques) des formateurs est bien conforme à la demande.

Nous vous invitons, d'ores et déjà, à nous faire part de vos besoins en matière de formation afin que nous puissions les présenter au groupe de travail qui se réunira le **mardi 13 novembre** prochain ■ ■

Contact areal : *Christiane RUGRAFF* - 03 88 10 54 30

dossiers d'actualités

Libéralisation des marchés de l'énergie

Depuis le 1^{er} juillet 2007, date d'ouverture totale des marchés de l'énergie à la concurrence, le marché de l'électricité et du gaz s'est ouvert à la concurrence pour les particuliers. En électricité, le tarif régulé est maintenu jusqu'au 1^{er} juillet 2010 pour les contrats en cours ainsi que pour toute nouvelle mise en service de logement. Le passage du tarif régulé à l'offre de marché est irréversible pour le logement concerné. Pour les nouveaux abonnements au gaz, il y a obligation de souscrire à une offre au prix de marché.

Un bailleur ne peut empêcher son locataire de modifier son abonnement, il peut toutefois insérer une clause lui demandant de l'informer du changement

Une réunion d'information aux bailleurs sera proposée le **mardi 20 novembre** ■ ■



ENFANTS DE DON QUICHOTTE (quai Sturm à Strasbourg)... LE BILAN

Le pas qui a été franchi cet hiver correspond à une avancée majeure dans l'accueil des sans-abris.

Les bailleurs sociaux alsaciens ont participé activement à la mise en œuvre du Plan d'action en faveur des sans-abris; ce qui a valu les félicitations du Sous-Préfet.

➤ On compte à ce jour 47 emménagements ■ ■

BREVES

Nouveau Gouvernement

Le gouvernement de François FILLON se compose de quinze Ministres, seize Secrétaires d'Etat et d'un Haut Commissaire. Deux membres du Gouvernement ont en charge notre domaine d'activités ; il s'agit de **Christine BOUTIN, Ministre du Logement et de la Ville**, et de **Fadela AMARA, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre du Logement et de la Ville, chargée de la Politique de la Ville**

Nouveau Préfet de Région

Jean-Marc REBIERE a été nommé **Préfet de la Région Alsace et du Bas-Rhin** par le Conseil des ministres, sur proposition de la Ministre de l'Intérieur Michèle ALLIOT-MARIE. A 59 ans, cet énarque, précédemment Préfet de région en Franche-Comté, succède à Jean-Paul FAUGERE nommé Directeur de Cabinet du Premier Ministre François FILLON.

Nouveau Préfet du Haut-Rhin

Michel FUZEAU a été nommé **Préfet du Haut-Rhin** ; il succède à Michel GUILLOT nommé Préfet de Seine-et-Marne.

Responsable de publication :
Alain RAMDANI

Rédaction et mise en page :
Guillaume LUTZ, Christiane RUGRAFF,
Betty ULLMANN